

Convocation et affichage : 16 01 2020

Étaient présents : Tous les conseillers sauf M MERMET-BIJON Jean Pierre

Madame MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.
Le compte rendu du conseil du 18 12 2019 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire demande l'ajout d'un point pour encaissement d'une caution d'un locataire.

Salle communale :

UNANIMITE

Monsieur le maire propose à l'assemblée de réfléchir si une modification des tarifs de location de la salle communale doit être instaurée pour, entre autre, anticiper les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et aussi actualiser les tarifs de nettoyage de la salle.

Les nouveaux tarifs adoptés sont les suivants :

Le forfait de location de vaisselle passe de 20€ à 30€.
Le forfait ménage passe de 50€ à 55€.
Le chèque de réservation pour bloquer la date de location passe de 20€ à 30€.

Après avoir délibéré les conseillers valident à l'unanimité les nouveaux tarifs.
Ces nouveaux tarifs seront applicables au 01/04/2020.

Parallèlement le maire se renseigne auprès de la société GRANJARD SAS pour un devis de rideaux qui pourraient atténuer le niveau acoustique.

Isolation des bâtiments communaux :

UNANIMITE

Le maire rappelle que le 19 novembre 2019 un technicien de la société CERTINERGY est venu visiter les combles des logements communaux.
Le rapport suite à cette visite est arrivé avec les préconisations de travaux. La commune pouvant bénéficier de CEE (Certificats d'Economie d'Energie). Le tarif pour assurer une nouvelle isolation de ces bâtiments communaux s'élève à 587 € TTC pour l'ensemble.

Les membres du conseil décident de retenir la société CERTINERGY pour poursuivre les travaux et choisir l'entreprise qui assurera la prestation.
Des informations complémentaires seront demandées pour la méthode d'isolation

Après avoir délibéré les conseillers valident à l'unanimité la réalisation de ces travaux et le choix de CERTINERGY.

Programme de Travaux 2020 :

UNANIMITE

Le maire lance une réflexion sur les travaux possibles réalisables sur 2020 avec deux idées :

Ces travaux vont permettre de mieux préparer le BP 2020.
Les prêts actuels avec des taux très faibles peuvent être intéressants.

3 devis de travaux sont alors présentés :

CIMETIERE :	Pose de nouvelles couvertines Crépissage intérieur et extérieur des 4 murs :	42 874 €
TROTTOIR :	Création d'un trottoir en bordure de la RD2 depuis le monument aux morts jusqu'au chemin de ronde	37 475 €
LOGEMENTS :	Echange des menuiseries (portes / fenêtres/volets) (Studios et logements communal)	21 500 €

La totalité des devis présentés s'élève à 101 849 €

Parallèlement la caisse des dépôts et consignations propose des prêts à 0,67% sur 15 ans et à taux fixe. Ces prêts pouvant couvrir 50% des travaux à engager.

Après avoir débattu, les membres du conseil donnent pouvoir au maire pour lancer une négociation avec la caisse des dépôts pour acter un prêt de 50 000 € et engager les devis présentés après une ultime renégociation des tarifs.

Après avoir délibéré les conseillers valident les devis présentés pour les travaux 2020 et autorisent le lancement d'un prêt de 50 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations.

Logement communal :

UNANIMITE

Le maire informe les membres du conseil que le logement vacant a été attribué à Mme GUIDELLI Jessica.

Il convient d'accepter la caution de notre nouvelle locataire.

Après avoir délibéré les conseillers valident l'attribution de ce nouveau logement et l'encaissement de la caution.

Informations diverses:

- Confirmation de l'implantation d'un pylône de téléphonie 4G sur Sandrans par BOUYGUES
- La CCID se réunira le mercredi 5 février 2020 à 11h.
- La réception des travaux de la tranche 4 de l'Eglise aura lieu le 5 février 2020 à 14h

Fin de séance à 22h30.

La prochaine séance est fixée au **jeudi 06 février 2020 à 20h30** en mairie.